

Nos partenaires



SOS OXYGENE spécialiste de l'oxygénothérapie et de l'assistance respiratoire, les agences SOS OXYGENE proposent une large gamme de prestations médico-techniques à domicile.

Personnel soignant présent au sein de notre structure.

Votre agence SOS OXYGENE contribue chaque jour à l'amélioration de la qualité de vie des patients.



CONTACTS

Sandrine JOUBERT

Coordinatrice et
Chargée de développement

06 10 63 63 56

asso.sse56@gmail.com

Emmanuelle BEGOT

Responsable technique &
Enseignante APA

06 01 84 90 51

contact.sse56@gmail.com

Lucie MENETRIER

Infirmière Coordinatrice

06 11 90 46 59

l.menetrier@sosoxygene.com



Maison
Sport Santé
Itinérante

PROGRAMME
ACTIV'AIR

www.mssitinerante56.com

www.sosoxygene.com

Programme Activ'air

PRÉSENTATION

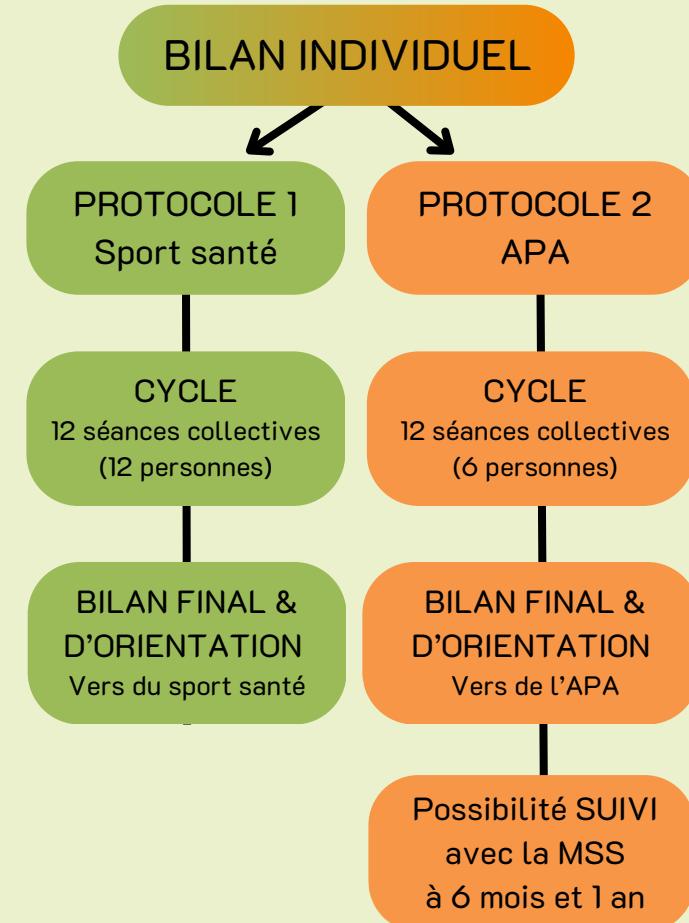
- Proposer de l'activité physique aux personnes souffrant de maladies respiratoires chroniques, en relais de l'accompagnement préalable des kinésithérapeutes et autres professionnels de santé,
- Proposer deux protocoles en fonction de la gravité de la pathologie et de l'autonomie de la personne,
- Le bilan initial avec entretien motivationnel permet d'identifier les problématiques et freins de la personne mais aussi ses envies et besoins,
- Le bilan final permet d'évaluer les effets bénéfiques sur l'état de santé et l'orientation vise à trouver une solution adaptée et pérenne pour poursuivre la dynamique instaurée,
- Les séances seront dispensées par un E3S (Educateur Sportif Sport Santé) pour le **protocole 1** et par un EAPA (Enseignant en Activité Physique Adaptée) pour le **protocole 2**.

ENJEUX

Permettre la remise en mouvement dans un contexte opportun, en tenant compte de leurs problèmes de santé mais également de leurs besoins et envies.

- Augmenter le temps d'accompagnement des personnes souffrant de maladies respiratoires chroniques, temps souvent nécessaire pour construire des fondations solides pour sa santé et modifier un comportement,
- (Re)devenir et rester plus actif malgré ses problématiques de santé, en bénéficiant d'une pratique d'AP adaptée et sécurisée,
- Apprendre à être autonome dans sa pratique quotidienne.

PROTOCOLES



L'ensemble du protocole (soit le bilan individuel et les 12 séances) est au tarif de 15€.

Concernant le suivi par la MSS, le bilan est au tarif de 20€.